

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le Jeudi Dix-sept du mois de Décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA - M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Christiane GANE – Liliane MONTOUT – M. Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : Mme Madlise BERTILI – M. Yvan MARTIAL (excusé) – Mmes Roberte MERI – Solange BARBIN – MM. Guy BACLET – Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**SUBVENTIONS ALLOUÉES
AUX ASSOCIATIONS
DANS LE CADRE DE L'APPEL
A PROJETS -
EXERCICE 2016**

CM-2015-10S-DCDP-121

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Considérant que l'appel à projets lancé en octobre 2015, dont la thématique est la jeunesse, a pour but d'animer et mettre en valeur le territoire ;

Considérant l'avis rendu par les commissions Vie Associative et Démocratie Participative, Sport, Culture et Jeunesse et Loisirs, suite aux réunions du 23 et 27 novembre 2015, sur la base des critères d'appréciation des dossiers d'appel à projets ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1:** D'octroyer une subvention aux associations ayant été retenues au titre de l'appel à projets, pour un montant total de trente-deux mille euros (32.000 €) conformément au tableau joint à la présente délibération.
- Article 2:** D'imputer les dépenses correspondantes au chapitre 67 "charge exceptionnelles" du budget 2016 de la ville.
- Article 3:** D'autoriser monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le 22 DEC. 2015

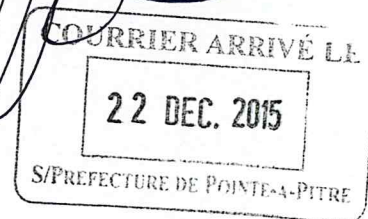
Et publication ou notification
le 22 DEC. 2015

Fait et délibéré à Gosier, le 17 décembre 2015

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean-Pierre DUPON



SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS 2016

PROJETS RETENUS			
ASSOCIATIONS		NOM DE L'ACTION	MONTANT
1	AI-TI	Cultiver pour de cultiver	5 000 €
2	ASC GOMMIER	Ti Kont Kréyol	1 000 €
3	ASC MADIANA	Music studio	500 €
4	ASSOCIATION DES RESIDENTS DE BAS DU FORT	Embelissement d'un poste EDF	1 000 €
5	BANK'S	Jouné lanmè	1 500 €
6	CERCLE SPORTIF DE BAS DU FORT	La voile pour tous	2 000 €
7	GAC	L'athlétisme une passion inter-génération	1 500 €
8	GRAIN D'OR	Entreprenariat d'hier, d'aujourd'hui et de demain à Port-Blanc	500 €
9	LES HABITANTS DE LABROUSSE	Triathlon tri-relais 2016	2 000 €
10	MANAATAN GO D'ACTU	S'exprimer au Gosier	3 500 €
11	MARIS STELLA	Grand prix de musique de Fanfare « Léon Célini »	5 000 €
12	RESTAN LA KILTI E TRADISYON	Atelier de découverte et d'initiation de la musique Biguine et Quadrille	5 000 €
13	SOULSHINE	Alternative hip hop	3 500 €
TOTAL			32 000 €